Communiqué Information réglementée

Mise à disposition du rapport financier annuel 2019

Conformément aux dispositions de l'article 221-4 IV du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, nous vous informons que le rapport financier annuel portant sur l'exercice clos le 31 décembre 2019 est disponible sur le site Internet de la Société dans l'Espace Information Réglementée à l'adresse suivante :

https://www.lcl.fr/decouvrir-lcl/informations-financieres

Le document intègre le rapport sur le gouvernement d'entreprise au titre de l'article L.225-37 du Code de commerce.